

## Une année 2022 mouvementée... et d'importants défis financiers en perspective

L'Hôpital du Valais repose aujourd'hui sur une base financière solide. Depuis sa création, d'importants fonds propres ont pu être affectés au fonds de compensation des investissements, de sorte que ce dernier est aujourd'hui doté de plus de 180 millions de francs. Ces moyens devront soutenir la compensation de coûts d'investissement plus élevés (intérêts, amortissements) après l'ouverture des nouveaux bâtiments à Sion et à Brigue. De ce point de vue, l'Hôpital du Valais présente une structure financière saine et peut être fier de cette performance.

L'année 2022 a toutefois été marquée par plusieurs changements externes, dont certains ont, ou auront encore, une influence directe et douloureuse sur les perspectives financières de l'Hôpital du Valais. Alors que la crise du Covid commençait gentiment à s'apaiser, de nouveaux troubles géopolitiques, comme la guerre en Ukraine, ont entraîné une évolution rapide du contexte général. L'explosion des prix dans des secteurs spécifiques, notamment celui de la construction, avec en outre des goulets d'étranglement importants dans les chaînes d'approvisionnement, touche encore de plein fouet l'Hôpital du Valais dans la phase actuelle de ses projets d'extension. Les difficultés d'approvisionnement n'ont certes pas occasionné de retards importants, mais l'Hôpital du Valais ne sera pas en mesure de supporter par ses propres moyens les surcoûts occasionnés ni ceux déjà prévus, qui se chiffrent en dizaines de millions de francs. Les responsables politiques et l'Hôpital du Valais devraient se concerter pour trouver des solutions communes afin d'absorber les conséquences financières de cette crise.

Outre l'augmentation des coûts d'investissement, l'inflation a également entraîné une forte hausse de presque tous les coûts d'exploitation. La crise énergétique mondiale, en particulier, a entraîné une hausse sensible des coûts du mazout et de l'électricité. L'inflation générale a aussi fait grimper les prix dans presque tous les domaines.

La hausse des taux d'intérêt résultant de tous ces changements entraîne aujourd'hui une nouvelle augmentation des coûts qu'il faut pouvoir supporter. Si les intérêts pour l'année 2022 se situaient encore à un niveau modéré, cette charge va augmenter de manière significative dans les années à venir. En raison de taux plus élevés bien sûr, mais aussi de par l'augmentation du capital étranger nécessaire aux projets d'investissement en cours. Dans ce contexte, la collaboration définie de longue date avec le Canton au sujet du financement de l'Hôpital du Valais constitue un soutien bienvenu pour la stabilité financière de l'institution.

Les années Covid passées ont exigé beaucoup d'engagement et d'énergie de la part du personnel des institutions de santé, dont l'union des forces a permis de surmonter la crise. Le Canton a pour sa part confirmé son soutien à l'Hôpital du Valais en lui octroyant une indemnité Covid de 6 millions de francs en 2022, ce dont nous tenons à l'en remercier chaleureusement. La crise a cependant laissé des traces sensibles qui nous occuperont encore longtemps. L'augmentation des absences pour cause de maladie et le nombre croissant de professionnels délaissant leur métier de base ont rendu plus forte la pression sur le personnel restant. Il a ainsi fallu réduire temporairement les capacités dans plusieurs domaines, comme celui des salles d'opération, seul moyen d'éviter une pression plus intense encore sur le personnel. Ces fermetures ont bien sûr entraîné une baisse temporaire de l'activité, avec un effet négatif immédiat sur les revenus de l'hôpital, comme cela a encore été le cas durant les derniers mois de l'année 2022.

En 2022, l'Hôpital du Valais a défini plusieurs mesures pour améliorer davantage les conditions de travail de son personnel. En étroite collaboration avec le Canton et les partenaires sociaux, des mesures concrètes ont été prises pour mettre en œuvre l'initiative sur les soins infirmiers. Le temps passé à se changer est désormais rémunéré comme du temps de travail sous la forme de crédits de

temps forfaitaires et une augmentation des salaires du personnel soignant a été appliquée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Divers projets d'amélioration des conditions de travail et de lutte contre la pénurie de personnel qualifié ont également été lancés. On peut citer ici le projet d'évaluation des fonctions avec un « benchmark » salarial, ainsi que les négociations en cours sur la réduction du temps de travail pour les médecins-assistants et chefs de clinique.

Tous ces facteurs ont eu pour conséquence que l'augmentation des coûts en 2022 n'a, contrairement aux années précédentes, pas pu être entièrement couverte par des recettes supplémentaires correspondantes. Compte tenu de tous les aspects précités, le résultat financier de l'année 2022 peut malgré tout être considéré comme acceptable, avec le maintien comme prévu de l'affectation de 16.6 millions de francs au fonds d'investissement. Les coûts vont cependant encore augmenter dans un avenir proche. Il suffit de penser à l'inflation élevée persistante et à l'indexation salariale, convenue dans la convention collective de travail, qui en découle. Tous les facteurs externes mentionnés, ainsi que les décisions passées et à venir pour optimiser les conditions de travail, entraîneront des coûts supplémentaires qui ne pourront pas être couverts par les modalités de financement actuelles.

Dans ce contexte, l'arrêt du Tribunal administratif fédéral de juin 2022, qui annule la décision du Conseil d'État réglant la procédure, en cours depuis des années, de détermination de la valeur du point Tarmed 2017 et qui renvoie le dossier au Canton pour réévaluation, n'en est que plus incompréhensible. Depuis de nombreuses années, il est de notoriété publique que les prestations Tarmed ambulatoires sont sous-financées dans tout le pays, sans qu'il soit possible de trouver un accord sur ce point. Dans le contexte actuel, il est à craindre que cette procédure se prolonge encore plusieurs années. Ce qui n'est pas d'un grand secours...

En résumé, nous devons constater que les conditions-cadres actuelles — comme l'inflation élevée, l'augmentation des coûts d'investissement et d'exploitation qui en découle, la hausse des taux d'intérêt, le manque de personnel qualifié avec une pression croissante sur le personnel et donc un absentéisme plus élevé, les réductions partielles de prestations (comme pour les salles d'opération) avec une baisse correspondante des recettes — placent l'Hôpital du Valais devant de très importants défis financiers.

Tous les acteurs sont définitivement invités à désormais tirer à la même corde et dans la même direction, pour le bien de notre population.

## Projets stratégiques de construction

En 2022, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- début des travaux sur site de Brigue ;
- avancement des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.

### **Renchérissement**

La guerre en Ukraine a engendré une hausse des prix importante dans les secteurs de l'énergie et du transport. D'autre part, les prix de l'aluminium, principalement produit en Russie, et de l'acier, en raison de la fermeture des hauts fourneaux, ont subi une hausse extraordinaire.

Les prix de la construction ont augmenté de plus de 13% depuis la demande de cautionnement.

Pour l'instant, l'impact sur le montant du cautionnement a été estimé au moins à 10% supplémentaires.

Pour les corps de métier les plus touchés, des négociations ont abouti afin de trouver une solution économiquement acceptable pour les deux parties selon les recommandations de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB). Pour les autres corps de métier, le renchérissement est défini contractuellement par l'indice suisse des prix de la construction, publié chaque semestre par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

### **Extension et rénovation de l'hôpital de Brigue**

L'année 2022 a été marquée par le début du chantier de l'extension et rénovation de l'hôpital de Brigue et le premier coup de pelle le 4 avril 2022.

### **Extension et rénovation de l'hôpital de Sion**

Les travaux avancent conformément au planning de construction. La pose du sapin de l'extension et la rénovation de l'hôpital de Sion a eu lieu le 2 juin 2022.



Chantier du parking de Brigue – 15.11.2022

